

SALLE DE LA PIERRE AUX LUTINS - TARIFS 2025

Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le

ID : 085-218501906-20241212-100_12_24-DE



A - Associations de Rocheservière **

B - Associations hors Rocheservière

C - Comités d'entreprises assujetties à la CFE de la C.A.T.M

D - Comités d'entreprises hors C.A.T.M

E - Entreprises et sociétés assujetties à la CFE de la C.A.T.M

F - Entreprises et sociétés hors C.A.T.M

G - Particuliers résidant à Rocheservière ***

H - Particuliers hors Rocheservière

		A	B	C	D	E	F	G	H
1	Activité habituelle - Assemblée Générale Réunion sans but lucratif sans repas, ni soirée dansante	0,00 €	185,00 €	95,00 €		145,00 €	305,00 €	95,00 €	185,00 €
2	Assemblée générale ou réunion avec repas ou buffet	95,00 €		95,00 €		225,00 €	530,00 €	225,00 €	530,00 €
3	Manifestation à but lucratif sans repas, ni buffet	185,00€ *	425,00 €	185,00 €		395,00 €	530,00 €		
4	Buffet ou repas avec but lucratif	225,00€ *	530,00 €	225,00 €		530,00 €	885,00 €	225,00 €	530,00 €
5	Verre de l'amitié - vin d'honneur	0,00 €	185,00 €	95,00 €		145,00 €	305,00 €	145,00 €	305,00 €
6	Soirée dansante à but lucratif (avec ou sans repas)	395,00€ *							
7	Repas / réunion + lendemain							395,00 €	885,00 €
8	Repas / réunion : La Veille à partir du 14h, le jour + lendemain							490,00 €	1 170,00 €
9	Mise en place de la salle la veille d'une manifestation (à partir de 14 heures)							125,00 €	295,00 €
10	Pique nique / utilisation toilettes & frigos ou salle de stockage ; sans occupation de la salle	80,00 €	80,00 €	80,00 €		80,00 €	80,00 €	80,00 €	80,00 €
11	Bal du Club de l'Amitié	par semestre pour 6 séances							570,00 €
		location supplémentaire							95,00 €
12	Utilisation à titre exceptionnel pour un entraînement ou une répétition ou œuvre sociale (sans but lucratif)		80,00 €						

* La première manifestation à but lucratif est gratuite ainsi que l'ensemble du matériel mis à disposition.

** Les associations Amicale laïque Gaston Chaissac, OGEC La Source, APEL La Source bénéficient d'une gratuité pour l'ensemble des manifestations qu'elles organisent.

*** Sont considérés comme particuliers résidant à Rocheservière : l'un ou l'autre des mariés, les parents et grands-parents